



HAL
open science

La notion d'environnement et son histoire dans l'aménagement de la Corse: 1971, 1992, 2015

Daniel Pinson D. Pinson

► **To cite this version:**

Daniel Pinson D. Pinson. La notion d'environnement et son histoire dans l'aménagement de la Corse : 1971, 1992, 2015. Mondes ruraux, campagnards ou de faible densité, de la Corse à l'Europe méditerranéenne Diversité des présences et durabilité des espaces, travaux passés et regards prospectifs, May 2022, Corte, France. halshs-03718685

HAL Id: halshs-03718685

<https://shs.hal.science/halshs-03718685>

Submitted on 9 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La notion d'environnement et son histoire dans l'aménagement de la Corse : 1971, 1992, 2015
par Daniel Pinson, Professeur émérite, Aix-Marseille Université

Communication au Séminaire-exposition

Mondes ruraux, campagnards ou de faible densité, de la Corse à l'Europe méditerranéenne
Diversité des présences et durabilité des espaces, travaux passés et regards prospectifs

Università di Corsica Pasquale Paoli, 7 mai 2022

Merci à l'université de Corse de m'accueillir et à Josepha Milazzo de m'avoir invité (par l'intermédiaire de notre collègue Béatrice Mésini)



Ill. 1 :

« Étrangement, certains s'imaginent vivre grâce à l'argent. Ils croient l'énergie générée par la circulation de la monnaie. Mais le monde n'est qu'une vaste colonie de feuillages, qui pousse et élabore un humus de feuilles, pas un simple substrat minéral : et nous ne vivons pas du tintement des pièces, mais de la beauté de nos récoltes. »

P. Geddes 1919

Je souhaite placer mon intervention sous l'adage porté par ce triptyque, cette « machine à penser », comme il disait, de Patrick Geddes, biologiste écossais devenu urbaniste et sociologue.

À vrai dire mes recherches sont un peu en marge de ce qui intéresse le présent séminaire (plus urbaines que rurales).

Cependant, pour m'être intéressé à la périphérie des villes (les marges), je suis au frottement de l'urbain et du rural, dans cette zone de tension que Marx appelait la « contradiction entre ville et campagne » (un thème fort du XIXe et du XXe).

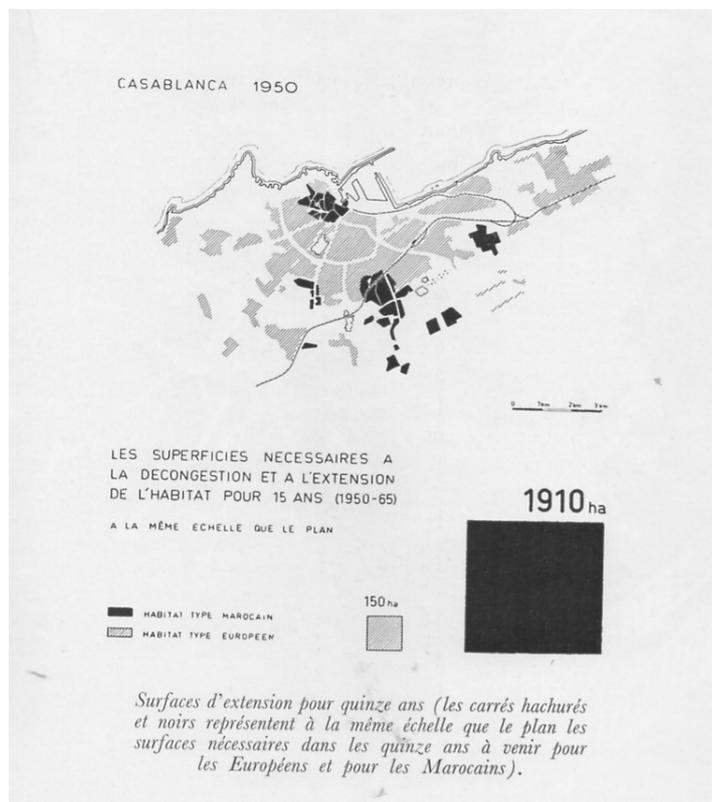
Ma thèse (en 1982) a porté sur une banlieue de Nantes, Chantenay, un ancien village gagné par l'industrie, peuplé de paysans prolétarisés et annexé à Nantes en 1908.

Or l'argument de cette annexion fut une question environnementale (à l'époque, on disait une question de « salubrité ») : l'existence de puits pollués rend en effet l'extension du réseau d'eau potable indispensable... et conduit au rattachement à la grande ville, imposé par l'État (en réalité pour mater une commune trop remuante).

Par la suite, j'ai mené des recherches sur l'habitat en périphérie de ville, tant en France qu'au Maroc.

Au Maroc, précisément, le développement des périphéries est caractérisé par une forme urbaine spécifique qui n'est pas sans rappeler les médinas et qu'on appelle les « lotissements économiques ». Ce sont des ensembles très denses de maisons à cour.

Un architecte mondialement connu, Michel Écochard (1905-1985), avait contribué, comme directeur de l'urbanisme sous le protectorat, à régulariser ces extensions urbaines dans le cadre d'une politique de « logement pour le plus grand nombre ».



Ill. 2 :
Aménagement de Casablanca, par Michel Écochard : Le logement des ruraux prolétariés (1950)
(Source : M. Écochard, *Casablanca, le roman d'une ville*, Paris, 1955)

Écochard dût quitter le Maroc avant l'indépendance (1956), sous la pression des spéculateurs.

Et c'est à lui que, en 1967, la Datar va confier le Schéma d'aménagement de la Corse de adopté en 1971.

Je m'y suis intéressé, en 2018, dans le cadre d'un programme axé sur la circulation des modèles d'architecture et d'urbanisme en Méditerranée (LabexMed-CAMU).

Jusque là les travaux sur la Corse font peu référence à ce schéma.

Il y est beaucoup question du rapport de l'*Hudson Institute* (Fazi, 2009; Fabiani, 2018) et les documents du PADDuC (Livre II, PADD, p. 20) disent, de manière laconique : (je cite) que le « Schéma d'aménagement de la Corse adopté le 29 juillet 1971 est axé principalement sur le développement touristique de la Corse ». Il s'agit, à mon avis, d'une lecture hâtive et quelque peu faussée de ce schéma.

En effet, et j'y reviendrai plus loin en détail, Écochard fait tout pour s'opposer à l'intention initiale de l'État d'en faire un aménagement à l'image du littoral du Languedoc Roussillon.

Mon projet est, maintenant, de mettre en lumière la question de l'enjeu environnemental dans les schémas qui ont suivi, essentiellement celui de 1992 (SAC) et celui de 2015 (PADDuC).

Ce projet de recherche s'inscrit dans le cadre du renouvellement quadriennal des programmes de labos, et trouve sa place dans l'axe porté par un groupe constitué au sein de l'UMR TELEMMe (CNRS-AMU) : « Géo-histoire de l'environnement en Méditerranée ». Il est composé d'historiens, de géographes, de sociologues et d'urbanistes.

En résumé, voici ce que dit sa note d'intention :

« Les objets et terrains de recherche seront ancrés dans l'espace géographique méditerranéen appréhendé comme un système spatialisé dynamique formé d'un ensemble d'éléments naturels (biophysique, climatique...), socio-culturels et anthropiques en interrelations. Le vivant sera saisi dans ses diverses formes : naturalisée, culturalisée (agriculture, architecture, pays/paysage...) socialisée, et juridiscisée... »

LA FINALITE DE CE PROGRAMME DE RECHERCHE

Pour ma part, dans l'esprit d'une « archéologie du savoir » comme la définit M. Foucault, je souhaite mieux faire apparaître la place et le sens que recouvre la notion d'environnement dans ces schémas d'aménagement de la Corse.

Voici le protocole que je me propose de mettre en œuvre :

*A. Le premier volet de ce travail consistera à **réunir la documentation existante relative à ces schémas, d'une part, et à passer des entretiens avec des acteurs majeurs de leur production ou de leur application, d'autre part...***

1.a En ce qui concerne les **documents de présentation** (écrite et graphique) de ces schémas :

- on constate d'abord, de schéma en schéma et en première approche, qu'ils ne cessent d'**augmenter en volume**, devenant prolifiques avec le PADDuC, ce qui pose la question de la maîtrise que l'on peut en avoir :

SCHEMAS	DOCUMENTS
1971	60 pages -100 p. avec les annexes -
1992	100 p. + 100 p. Livre Blanc préparatoire
2015	Synthèse : 50 p. ; Livre I Diagnostic : 120 p. ; Livre II : PADD 300 p. ; Livre III : Schéma : 120 p. ; Evaluation environnementale : 500 pages

- on constate ensuite, qu'ils ne cessent d'**élargir leurs centres d'intérêt, en particulier les problématiques environnementales** qu'ils recouvrent...

SCHEMAS	PROBLEMATIQUES ENVIRONNEMENTALES
1971	PNR et forêt, Sites (patrimoniaux), Protection du milieu : incendies, déchets, limites d'urbanisation,
1992	Les « options de préservation de l'environnement » sont la 6 ^e et dernière d'une liste d'options (1. amgt agro-sylvo-pastoral, 2. amgt touristique, 3. activités nouvelles, 4. communications, 5. ville et cadre de vie),
2015	12 entrées : Patrimoine, agriculture et forêt, eau, air, énergie et climat, sol et sous-sol, biodiversité, trame verte et trame bleue, mer et littoral, risques, déchets, nuisances (avec hiérarchisation des enjeux)

1.b Pour ce qui les concerne, la collecte d'**articles de presse** et la **passation d'entretiens** permettront de pénétrer au coeur de **la fabrication et la réception** de ces schémas :

- entretiens avec, d'une part, les acteurs majeurs de l'élaboration (**techniciens**) et de l'adoption (**politiques**) de ces schémas,
- entretiens avec, d'autre part, des **responsables d'organismes** intermédiaires (PNR :1972 -50', Conservatoire du Littoral : 1975 ; OEC (Office de l'Environnement de la Corse) : 1991, ...) et d'associations (*Le Garde*, 1970, *U Levante* 1986...)

2/ Le second volet de mon protocole donnera lieu à un travail d'**analyse croisée** avec des **événements** (des faits, en particulier des catastrophes) et des **changements de paradigme** (des idées, des ruptures interprétatives), ayant contribué à **modifier le regard sur l'environnement**.

SCHEMAS	ÉVÉNEMENTS	IDÉES
1971	* Torrey Canon, 1967, * Boues rouges Montedison, 1972 * Incendie d'Apietto, 1972 * Sovéso, 1976	* Rapport Meadows (<i>Halte à la Croissance</i>), 1972 * I. Illich, <i>La convivialité</i> , 1973 * R. Dumont, 1974
1992	* Amoco cadiz, 1978 * Tchernobyl, 1986...	* G. H. Bruntland, le dvt soutenable, 1987 * B. Latour, <i>L'anthropologie symétrique</i> , 1990
2015	* Ouragan Katrina (NO) 2005 * Confirmation origine anthropique réchauffement climatique (GIEC 2007) * Grenelle de l'environnement (2007) * Accords de Paris sur le Climat 2015	* E. Morin, <i>La Méthode (la complexité)</i> , 1977-2004 * Ph. Descola, <i>Par delà nature et culture (humains et non humain)</i> , 2005,

Telles sont les grandes lignes méthodologiques de cette intention de recherche, menée sur quatre années.

PREMIERS RESULTATS POUR LE SCHEMA DE 1971

Je reviens maintenant sur le premier travail réalisé sur le Schéma de 1971.

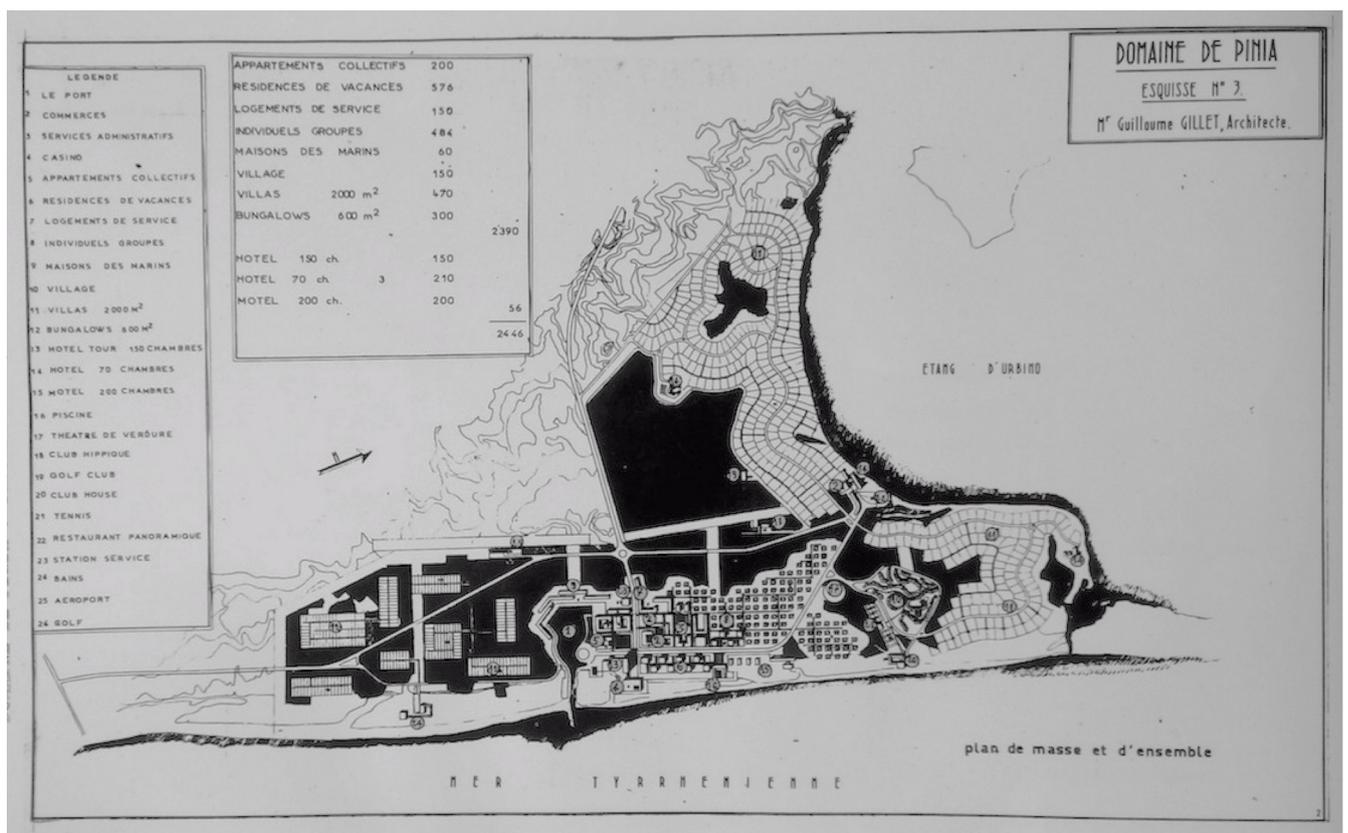
Comme je l'ai dit précédemment, j'ai pu avancer sur ce sujet au sein d'un programme Labex du précédent quadriennal (CAMU-Labexmed) de mon laboratoire de recherche TELEMme (CNRS - Aix Marseille Université).

J'ai surtout travaillé sur les archives départementales d'Ajaccio, mais également en interrogeant les enfants de Michel Écochard, en particulier Marc, géographe et cartographe.

Les résultats de ce travail ont fait l'objet d'un article publié dans l'*African and Mediterranean Journal of Architecture and Urbanism*.

J'y fais apparaître que, contrairement à ce qu'en dit le bref historique du PADDuC, le schéma n'est pas totalement soumis aux impératifs touristiques de l'État via la Datar :

- Écochard, auparavant sollicité pour des programmes immobiliers touristiques (Coti-Chiavari, Cervione) signe un contrat d'étude en 1967
- mais, à contrepied d'une approche privilégiant le littoral, il propose un développement « en profondeur mer-Montagne », et s'associe le concours de son fils Marc, géo-cartographe,

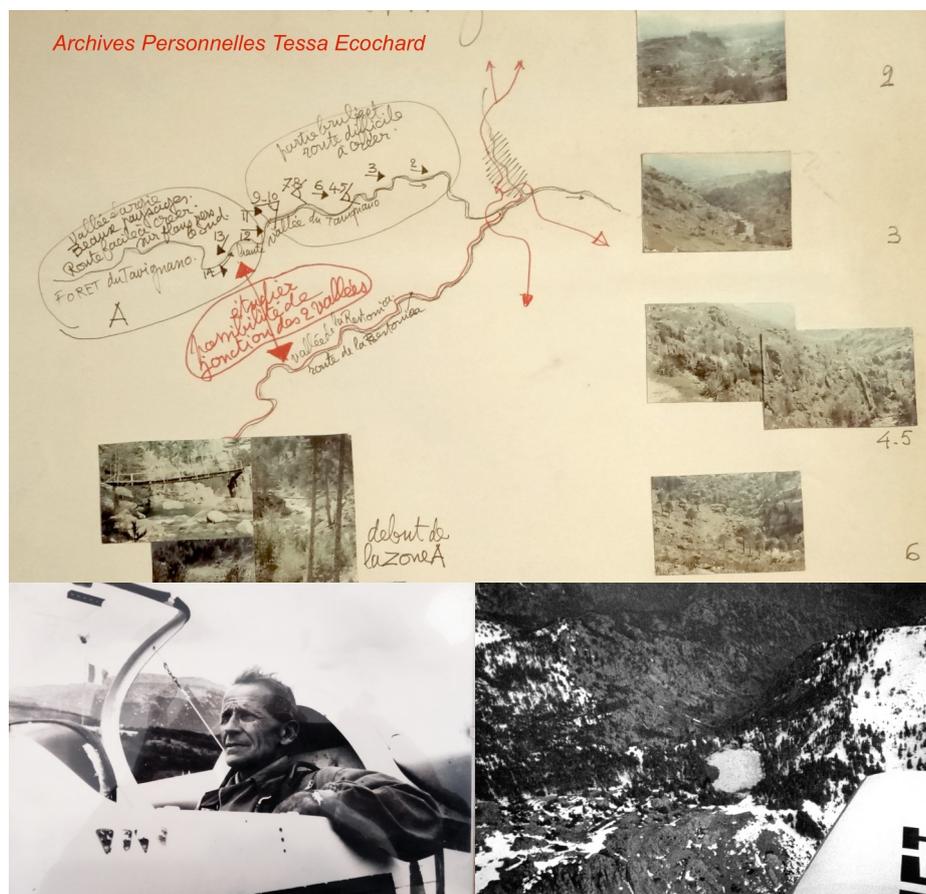


Ill. 3 :

Domaine de Pinia (au sud d'Aléria) :

La fuite en avant... Ce projet de 20 000 lits datant des années 1965, s'il avait été réalisé, aurait représenté le quart des « lits-touristes » en Corse (Source : AD Corse du Sud).

- Il aborde la Corse par le terrain, avec l'échelle donnée par la marche (gorges de la Restonica) et celle donnée par les airs (lac de Creno), en consultant aussi les maires, mais sans grand résultat.



Ill. 4 :
Les paysages saisis par la marche, au plus près du terrain (Restonica)

(Source : Archives personnelles Tessa Ecochard)

Ill. 5 & 6 :
Les paysages saisis à vue d'avion par Écochard lui-même (Lac de Creno, sous le Sant' Eliseo, au-dessus d'Ajaccio)

Au cours de l'instruction du schéma, il faut noter que le premier président de la commission d'aménagement de la Corse, délégué gouvernemental au tourisme (Mosca) a été remplacé par un ingénieur du génie rural (Pannier). Ce changement, dont je n'ai pas trouvé de motif explicite, n'est pas sans rapport avec la création du PNR (Parc naturel régional de la Corse, 1971).

En fait, au-delà de ces mutations, il semble qu'il ait existé, au sein de la Datar – ce serait un point à approfondir –, une **lutte d'influence** entre les « **aménageurs-déménageurs** » (Fos, Dunkerque avec le déplacement de la sidérurgie lorraine) et les « **environnementalistes** ».

Au premier rang de ces derniers, on trouve un certain Serge Antoine (1927-2006), énarque et haut fonctionnaire. Il deviendra, avec la création du Ministère de l'Environnement (1971), le principal conseiller de son ministre, Robert Poujade, et sera plus tard le bras droit du Canadien Maurice Strong, organisateur de la *Conférence de Rio* de 1992). Il se trouve qu'il est par ailleurs le gendre de Michel Ecochard.

Dans les années 1965, il joue un rôle tout à fait décisif dans la création des PNR, en organisant notamment les *Journées d'études sur les PNR* de Lurs en Provence (1966).

Ces journées, dont on dispose des actes, apporte un témoignage assez saisissant, à mon avis trop méconnu, de la poussée environmentaliste des années 1970. Sa contribution ne s'arrête pas là puisqu'il sera, après son survol en hélico des côtes françaises, l'initiateur du *Conservatoire du Littoral*, créé en 1975.

La création du Parc naturel régional de la Corse, l'un des premiers en France, va consolider l'approche d'Écochard qui, finalement, débouchera sur un schéma d'aménagement qui subordonne l'aménagement du littoral, privilégié initialement par la DATAR, à un équilibre de développement mer-montagne. .



Ill. 6 :
Le schéma
d'Aménagement de la
Corse de 1971
(source : Archives
personnelles de Tessa
Écochard)

Le schéma restera cependant lettre morte, perçu par la société corse comme une émanation de l'État.

POUR CONCLURE

Une « archéologie du savoir » montre que la prise de conscience des dégâts environnementaux était, dans la société moderne, depuis longtemps présente chez certains scientifiques et experts éclairés, même si c'était de façon isolée et à peine écoutée.

Elle est parfaitement illustrée, dès 1966, par l'intervention de Yves Bétolaud, (ingénieur en chef du génie rural, eaux et forêts) aux Journées d'études de Lurs-en-Provence sur les PNR, et ce passage n'est pas sans faire écho au *By Leaves we Live* de Patrick Geddes, mentionné en introduction.

Je cite :

« [...] On peut dès à présent affirmer que la forêt a un rôle éminent à jouer vis-à-vis des hommes, et qu'en échange ceux-ci ont des devoirs vis-à-vis de la nature dont leur vie dépend [...] L'instinct de domination non contrôlé de l'homme sur la nature doit être remplacé par un constant réflexe de modération et de prise en considération des équilibres biologiques complexes [...] ». (Journées d'études de Lurs-en-Provence sur les PNR, 1966)

Il s'agira donc pour moi de poursuivre, pour les schémas de 1992 et 2015, le travail accompli pour celui de 1971, en braquant la focale sur la dimension environnementale.

À la différence du travail mené sur le schéma de 1971, je disposerai d'une documentation plus abondante (mais aussi numériquement plus manipulable), et de témoins vivants plus accessibles.

Prupia, 04.06.2022